

### **Mise en garde**

**Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement**



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 9 octobre 2020 à 13 h 10  
par vidéoconférence**

---

#### **PRÉSENCES :**

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement  
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard  
Madame Christine Gosselin, Conseillère du district du Vieux-Rosemont  
Monsieur Jocelyn Pauzé, Conseiller du district de Marie-Victorin

#### **ABSENCE :**

Madame Stephanie Watt, Conseillère du district d'Étienne-Desmarteau

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur François William Croteau, maire d'arrondissement.

#### **AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Simone Bonenfant, Directrice des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe  
Monsieur Martin Savaria, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
Monsieur Arnaud Saint-Laurent, Secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Daniel Lafond, Directeur d'arrondissement  
Madame Guylaine Déziel, Directrice du développement du territoire et des études techniques  
Madame Catherine Rousseau, Directrice de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée  
Monsieur Hugo Nappert, Directeur des travaux publics

Exceptionnellement, et en conformité avec les arrêtés ministériels en vigueur, les membres du conseil ont pu prendre part, délibérer et voter à distance par le biais d'une vidéoconférence.

---

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 13 h 07.

---

**CA20 26 0258**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 9 octobre 2020 à 13 h 10**

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Jocelyn Pauzé

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 octobre 2020, à 13 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

10.01

---

#### **10.02 - Point d'information des conseillers**

Le point d'information des conseillers ne donne lieu à aucune intervention.

---

#### **10.03 - Période de questions du public**

Aucune question du public n'ayant été reçue pour cette séance, la période de questions du public n'a pas lieu.

---

#### **CA20 26 0259**

**Autoriser une dépense totale de 64 386 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat de services professionnels au même montant à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. », pour des études de stabilité des sols et l'élaboration des solutions pour des travaux de stabilisation de talus - Bois-des-Pères - Mandat gré à gré RPPS20-09093-GG - Approbation d'une convention de services à cette fin**

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Jocelyn Pauzé

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 64 386 \$, taxes incluses, le cas échéant;

D'octroyer le mandat de services professionnels à cette fin à « SNC-Lavalin GEM Quebec Inc. », pour des études de stabilité des sols et l'élaboration des solutions pour des travaux de stabilisation de talus - Bois-des-Pères, le cas échéant;

D'approuver un projet de convention à cette fin et d'autoriser le secrétaire d'arrondissement à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie;

D'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1207522009

---

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 13 h 07.

---

François William Croteau  
Maire d'arrondissement

---

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2020.